



Aides à l'embauche : comment s'y retrouver ?

- Fiche rédigée par **l'équipe éditoriale de WebLex**
- En collaboration avec **Charlène Martin, juriste consultante en droit social**
- Dernière vérification de la fiche : 15/07/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 15/07/2019

Vous souhaitez embaucher un salarié ? Des aides existent mais il est parfois difficile de s'y retrouver ! Certaines dépendent de la situation de l'entreprise elle-même, d'autres sont fonction de la situation du candidat. L'occasion de faire le point sur l'ensemble des dispositifs en vigueur afin de vous éclairer dans vos démarches, mais également pour vous aider dans vos recrutements.

Aides à l'embauche : des mesures en faveur de l'emploi

Privilégier l'emploi. De nombreuses aides bénéficient aujourd'hui aux entreprises dans le but de privilégier l'emploi, notamment des jeunes. Au cours de l'année 2015, les pouvoirs publics ont notamment mis en place 2 nouvelles aides : « l'aide à l'embauche d'un premier salarié » et l'aide « TPE Jeunes apprentis Zéro charge ». Et ce ne sont pas les seules aides à votre disposition...

L'aide à l'embauche d'un premier salarié...

{ABONNEZ-VOUS}

Aides à l'embauche sous conditions d'âge et/ou de difficultés d'insertion

Toujours pour privilégier l'emploi. De nombreuses mesures ont été créées pour lutter contre le chômage des jeunes ou maintenir les seniors dans leur emploi. La plupart des aides existantes sont ainsi conditionnées par l'âge des salariés. Mais d'autres critères vont aussi être pris en compte comme la situation socio-économique des salariés.

L'aide « contrat de professionnalisation »...

{ABONNEZ-VOUS}